

> Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 1)

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas



Vos formateurs :

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOF



Les objectifs :

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'inscrire dans une démarche d'EPP afin d'acquérir et/ou d'améliorer des compétences et mesurer la transformation de ses pratiques en évaluant son raisonnement et sa démarche clinique dans un contexte similaire aux conditions d'exercice
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS

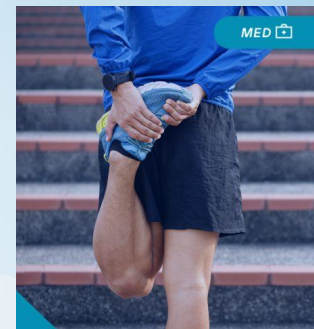
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325043

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 1)

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas

Suite des objectifs :

> Connaître et savoir mettre en œuvre la prescription d'APS face aux patients souffrants de : Obésité, surpoids, coronaropathie, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, AVC avec séquelles, arthrose ou lombalgie chronique, asthme sévère, femmes enceintes et post-partum

Programme :

- > Module 1 : EPP - Vignette Clinique
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSEF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS chez les personnes présentant une obésité ou un surpoids
- > Module 6 : APS et coronaropathie et/ou hypertension artérielle
- > Module 7 : APS et insuffisance cardiaque
- > Module 8 : APS et asthme sévère
- > Module 9 : APS et arthrose et/ou lombalgie chronique
- > Module 10 : APS et AVC avec séquelles
- > Module 11 : APS et grossesse et post-partum
- > Module 12 : EPP - Vignette Clinique
- > Questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325043

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€

